



République Française
Département Charente
Commune de Foussignac

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	11	12

Vote
A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023, le 15 Mars à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Foussignac s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LANDIER Sébastien, 1er Adjoint, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 07/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/03/2023.

Présents :

M.LANDIER Sébastien adjoint, Mmes : CHAPT Sabine, CHIRON Esther, MARTIN Alexandra, ZIELINSKI Laetitia, MM : BERNARD José, BONNET Matthias, BROGNIART Francis, PINARD Laurent, PRUNIER Stéphane, SUTRE Sébastien

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous Préfecture de Cognac
Le : 16/03/2023
Et
Publication ou notification du :
16/03/2023

Excusé : M. DEVIGE Georges, Maire empêché (procuration à LANDIER Sébastien)

Absents : BARDOU Julien, BOUILLER Dylan

Invité : DANÉY Jean-Yves

A été nommée secrétaire : Secrétaire : CHIRON Esther

2023-02-04 – Projet de création d'un logement locatif communal - Acceptation du fonds de concours attribué par Grand Cognac

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5616-5 ;

Vu le Programme de l'Habitat applicable au territoire de Grand Cognac depuis le 11 février 2021 ;

Vu le projet communal de création d'un logement locatif communal par la transformation et la réhabilitation d'une grange située 3 Rue de l'église 16200 FOUSSIGNAC ;

Considérant ce qui suit :

Dans le cadre politique de l'habitat, Grand Cognac a institué une aide aux communes sous la forme de fonds de concours afin de soutenir la création de logements locatifs communaux à travers le réinvestissement du parc existant.

Le plan de financement du projet est le suivant :

Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023

Publié le 16/03/2023

ID : 016-211601455-20230315-20230204-DE



Dépenses en Euros		Recettes Euros				
		Montant subvention				
	Logement	Origine	Montant de la dépense subventionnable	%	Escomptée	Acquise
<u>estimation</u> coûts travaux HT	231 872,99 €	DETR	257 844,99 €	35	90 245,75 €	
Coût MOE HT	23 700 €	GC - Com. D'Agglo	257 844,99 €	12	30 000 €	
Coût étude géotechnique HT	2 272 €	Emprunts		31		80 000 €
Coût total HT	257 844,99 €	Autofinancement		22		57 599,24 €
		Total				257 844,99

Il est donc proposé d'accepter le fonds de concours

concours attribué par Grand Cognac à hauteur de 30 000 € par délibération du 02 février 2023.

L'assemblée :

- ACCEPTE l'attribution d'un fonds de concours à hauteur de 30 000 € par Grand Cognac pour la réalisation du projet de création d'un logement locatif communal par la transformation et la réhabilitation d'une grange située 3 Rue de l'église 16200 FOUSSIGNAC ;
- DE L'AUTORISER ou son représentant, à signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 16/03/2023
Pour le Maire empêché
L'adjoint,
Sébastien LANDIER

